

ETAT CIVIL

Naissance

Marine BOUDAUD et Jérôme CHADAIGNE ont le plaisir d'annoncer la naissance d'Ayden né à Lesparre le 19 janvier 2020.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Ayden et félicite les heureux parents.

Décès

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles de :

Hervé LE BEC décédé le 7 janvier 2020 à Lesparre à l'âge de 73 ans.
Daniel POLIMENI décédé le 14 janvier 2020 à Vensac à l'âge de 62 ans.
Raquel VALERA décédée le 14 janvier 2020 à Vensac à l'âge de 78 ans.
Chantal THIEFFRY décédée le 2 février 2020 à Bruges à l'âge de 73 ans.
Michelle LAGROLET décédée le 23 février 2020 à Bordeaux à l'âge de 71 ans.
Grégoire LECLERC décédé le 21 mai 2020 à Vensac à l'âge de 48 ans.

AGENDA

Les restrictions liées à la pandémie ne nous permettent pas de garantir les activités habituellement proposées.

Toute manifestation pouvant se dérouler sera affichée sur le panneau d'information.

Vie associative

Activités culturelles et sportives devraient reprendre en fonction des prochaines phases du plan de déconfinement gouvernemental

A.C.C.A. : Gilles LABOY - tél. 06 81 00 35 24 / 05 56 09 55 20.

Au Plaisir de Peindre : Josiane CAHIER - tél. 06 03 29 94 55 - cahier.josiane@orange.fr

Comité des Fêtes : Jean DESPLANQUES- tél. 06 85 53 58 67- jean@vensac.com

Le Petit Pinceau : Pour les adultes tous les mardis de 14 h à 17 h à la salle du « Petit Pinceau » - à partir de 6 ans : tous les mercredis de 14 h à 16 h. - Nicole MESURET - tél. 05 56 09 45 78 - mesuret.yves@orange.fr

Vensac Détente : Gymnastique à la salle de sport et yoga à la salle des fêtes. Pour les personnes désirant pratiquer une gym de confort, renseignements auprès de Danielle ROBIN sur place ou par tél. 06 74 69 62 88.

Nihon Tai Jitsu Club de Vensac : salle des fêtes. Tous les vendredis de 10 h à 12 h 30. Renseignements auprès de Paul SCHMIDT sur place ¼ h avant le cours ou par tél. 09 75 65 29 54.

Vensac Loisirs Culture (VLC) : Myriam DOLBEAU- tél. 05 56 09 47 85 / 06 72 71 06 20.

Animations, jeux, tous les jeudis, de 14 h à 18 h, à la salle des fêtes.

Histoire des Arts : Véronique MARTIN - tél. 05 56 41 72 68 / 06 63 81 87 66.

Les mardis à la salle de réunion de la salle des fêtes.

Amicale Laïque : Vanessa BOURSIER - tél. 06 20 84 04 76.

Union Nationale des Combattants (U.N.C.) : Jean-Claude CHARRIER - tél. 05 56 09 25 08 / 06 16 5018 55.



Le Bigaillon Vensacais

Informations municipales

De juillet à décembre 2020

Le mot du Maire

Drôle de première partie d'année 2020 ! L'inédite période de confinement restera à jamais gravée dans nos mémoires... Fort heureusement, notre commune a été relativement épargnée par le coronavirus. Espérons que les conséquences économiques ne soient pas trop lourdes pour notre territoire médocain et que les activités retrouvent peu à peu un rythme normal. Souhaitons également que le respect des gestes barrière et le civisme permettent de limiter la circulation du virus dans les mois qui viennent.

Durant ces deux mois de confinement, Vensac a continué à vivre, la Mairie n'a jamais fermé et la municipalité a veillé à aider les Vensacais qui en avaient besoin, assumé la gestion des affaires courantes et continué à travailler sur de nombreux projets. Les employés communaux, quant à eux, n'ont jamais cessé d'œuvrer, par roulement afin d'éviter tout risque de contagion. Merci à tous ceux qui ont contribué au fonctionnement de la commune, dans le respect des gestes barrière.

Le déconfinement s'est bien déroulé, dans le respect des recommandations sanitaires : l'agence postale communale a rouvert le 11 mai ; l'école maternelle de Vensac (petite et moyenne sections) a repris le 25 mai, en assurant le service de cantine dans le réfectoire. Le camping municipal a permis aux propriétaires de mobile-homes résidant à moins de 100 km de revenir dès la mi-mai et les autres clients ont pu être accueillis à partir du 2 juin. Le restaurant du camping a redémarré avec une nouvelle équipe jouissant d'une belle réputation dans le secteur. Nos dynamiques décorateurs ne s'étant jamais interrompus, ils ont pu mettre en place leurs créations dès début juin, pour le bonheur de tous.

Je vous remercie de votre confiance renouvelée le 15 mars pour un nouveau mandat au service de Vensac. Avec le nouveau Conseil municipal mis en place le 23 mai, je vous souhaite un été serein, même si nous devons rester vigilants sur le plan sanitaire.

Jean-Luc PIQUEMAL



CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus intégraux des Conseils municipaux des 4 février et 23 mai 2020 sont à votre disposition à la Mairie.

PROJETS REALISES ET EN COURS DE REALISATION

MAIRIE

Un projet de nouvelle Mairie est en cours de réflexion, sur l'emplacement de l'ancien presbytère.

LOTISSEMENT MILON (entrée à la place de l'ancien dépôt communal)

L'appel d'offres pour la viabilisation (voirie, assainissement, réseaux divers, etc.) a été lancé.

14 entreprises ont retiré le dossier et 6 ont répondu. Les travaux devraient commencer en septembre.

MATERIEL

La commune a fait l'acquisition d'un camion benne RENAULT MASTER de 3,5 tonnes. Le camion actuel reste en fonction même s'il présente quelques signes de vieillesse. La livraison du nouveau véhicule a eu lieu le 28 mai.

IMMOBILIER

Après avoir fait l'acquisition d'une parcelle de 750 m² à l'angle de la rue des Tuilières et du passage du même nom, la commune a décidé d'y construire une maison de type T4.

Elle sera proposée à la location ou à la vente.

ELECTIONS MUNICIPALES

Samedi 23 mai, la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars a voté et désigné comme :

- Maire Jean-Luc PIQUEMAL
- Première adjointe Liliane DUBOIS en charge des finances et du personnel
- Deuxième adjoint Patrice LIENARD en charge de l'urbanisme
- Troisième adjoint Jean-Pierre LIES en charge des bâtiments
- Quatrième adjointe Danielle ROBIN en charge de la culture, des affaires scolaires, de la jeunesse et des sports.

Par arrêté, Régis LUCENET, conseiller municipal, est délégué au C.C.A.S. - Centre Communal d'Action Sociale -

Le 1er mars 2020, ils étaient cent vingt à répondre présents à l'invitation de la Mairie pour le **Repas des Anciens**, heureux d'échanger autour d'un menu gastronomique.



La nouvelle aire de jeux pour les enfants, aménagée à côté de la salle des fêtes, le jour du Carnaval, le 7 mars.



VENSAC DURANT LE CONFINEMENT

A la Mairie, tout a été mis en œuvre pour qu'elle reste ouverte pendant tout le confinement. Chaque jour, au moins une secrétaire était présente pour, entre autres, répondre aux sollicitations et aux besoins des Vensacais. Présents également tous les jours, le Maire et Liliane DUBOIS qui sont allés chercher les médicaments à la pharmacie et les porter au domicile des habitants ne pouvant pas se déplacer.

Aux services techniques, pour respecter la distanciation physique, une alternance était réalisée six jours sur sept. Les employés communaux ont pu ainsi continuer à entretenir notre commune et préparer l'ouverture du camping.

Suite à de nombreuses coupures d'électricité, le **panneau d'affichage** est tombé en panne de carte mère jusqu'à ce qu'un technicien puisse venir réparer, quasiment à la fin du confinement.

A la supérette, afin de limiter l'affluence des clients, Virginie a assuré un système de commande par téléphone avec livraison qui a très bien fonctionné. Bravo et un grand merci !

MASQUES

Dès le début du confinement, Françoise MORIN, Danielle LIENARD et Christine BOSCOQ, plus réactives que jamais, ont cousu des centaines de masques qui ont été distribués aux Vensacais de plus de 75 ans et aux plus fragiles. Un grand merci aux trois couturières !

Par ailleurs, malgré les milliers de masques commandés dès le départ par l'intermédiaire de la Communauté de Communes, les premiers ne sont arrivés que le 14 mai et ont été distribués le 15 à chaque habitant par des élus et employés communaux. Depuis, 1 000 autres masques ont été livrés et sont tenus à votre disposition. N'hésitez pas à venir en demander en Mairie.

MARCHÉS D'ÉTÉ - FEU D'ARTIFICE

Pour le moment, nous avons décidé d'annuler les marchés cet été. Reste à voir si cette décision est définitive, en fonction de l'évolution de la pandémie et de l'arrivée des touristes...

Il en est de même pour le feu d'artifice du 13 juillet.

ECOLE

Quatre enfants de petite section et sept de moyenne section ont été accueillis le 25 mai par les deux maîtresses, dans le respect de toutes les règles de sécurité. Avec les deux ATSEM, l'AVS et la cantinière, elles ont été aux petits soins pour rassurer les écoliers. Espérons que le nombre d'enfants augmentera d'ici les vacances d'été.



QUELQUES DECISIONS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Nous voilà partis pour un nouveau mandat avec des projets destinés à apporter toujours plus de « confort » et de services aux habitants tout en gérant la commune comme une entreprise et sans emprunt. Bien sûr, nous aurions pu vous promettre beaucoup de choses pendant la campagne électorale comme ces élus de région parisienne qui ont fait l'actualité devant les tribunaux et ont endetté leur commune pour trois ou quatre générations... Mais, comme dans les précédents mandats, nous ferons tout pour vous apporter des services en fonction des coûts, mais surtout en fonction de la demande et de l'utilisation.

Par solidarité avec la Maison des Assistantes Maternelles, la salle de musculation, l'institut de beauté et le salon de coiffure, obligés de fermer durant le confinement, les loyers de ces bâtiments communaux n'ont pas été perçus.

Dans les premières délibérations de ce nouveau mandat, nous avons confirmé le 23 mai la baisse de 50 % du foncier bâti et, conformément à la loi, nous avons baissé également de 50 % les impôts sur le non bâti.